Attestation Non-Résident

Annexe aux données d'identification

Nom du client :

Adresse du client :

Concernant L'Exonération Du Précompte Mobilier Conformément À L'Article 110, 4°, b (application de l'article 117, §6 AR/CIR 92).

[Nom] déclare remplir les conditions suivantes au moment de l'attribution ou du paiement des intérêts : a) est propriétaire ou usufruitier des avoirs productifs des revenus; b) est un non-résident qui n'a pas affecté ces avoirs à l'exercice d'une activité professionnelle en Belgique. Je m'engage à informer UniCredit endéans les 30 jours de toute modification susceptible de rendre inexactes les informations communiquées dans le présent formulaire.

Date

Signature